Point sur la coopérative
pour le Conseil d'école du 10 février 2022

Les différents crédits depuis le 1er septembre 2021:

- participations volontaires des familles : 815 euros
- photographies scolaires : 879,05 euros
- ventes des calendriers : 695 euros

- subvention de la mairie de Lucy sur Yonne : 100 euros
- subvention de la mairie de Pousseaux : 200 euros

+ 2 689,05 euros

Les différents débits depuis le 1er septembre 2021:

- reliquats de l'année scolaire passée (animation LPO et projet jardinage) : 214,60 euros
- adhésion à l'OCCE et assurances : 290,16 euros
- achat autour de Noël : 184,48 euros
- acompte spectacle Cie du Bruit du son : 250,00 euros
- achats de 3 boites à histoires Lunii : 161,74 euros
- frais de gestion : 6,25 euros

- 1 107,23 euros

Soit + 1 581,82 euros sur la période

Projets 2021-2022:

- Tombola du printemps

- Spectacle de la Cie du Bruit du Son fixé au 24 mai 2022 (reste à payer 582,80 euros)
- Équipement de l'école en jeux de société collaboratif en lien avec le projet d'école
- Sorties scolaires à la journée encore non définies